

The ART'ICLE

N° 12 - Magazine quadrimestriel pour les membres de The Art Society

- > Collectionner, une passion partagée
- > Le succès et la frustration du monde de l'art
- > Une saison 2006-2007 riche en aventures...
- > La dation en paiement:
un mécanisme difficile à mettre en œuvre...

Juin 2006

THE ART SOCIETY



Si la météo a longtemps hésité à nous le prouver, le cycle régulier des foires et des biennales fut heureusement là pour nous rappeler que le printemps était bel et bien arrivé. Le petit monde de l'Art se veut «planétaire»... La biennale d'art contemporain de Dakar nous pousse en Afrique, celle de La Havane nous fait les yeux doux et, du haut de sa superbe, la foire de Bâle nous rappelle qu'il reste inconcevable d'organiser sans elle notre agenda du mois de juin. Les artistes fourbissent leurs plus belles œuvres, les galeristes bichonnent leurs poulains, les invitations atterrissent dans nos boîtes aux lettres, tandis que claquent au vent les drapeaux publicitaires de ces manifestations. Les maisons de ventes anglo-saxonnes ne sont pas en reste et nous allèchent avec leurs catalogues que l'on croirait édités par les plus grands musées du monde. Cela chauffe dans les starting-blocks! Collectionneurs, à vos marques!

Le temps d'une petite semaine, la Belgique s'est mise à vibrer, elle aussi, au rythme de l'art contemporain. ArtBrussels s'invitait dans nos vies, tandis que, tout naturellement, éclosaient dans son sillage de nombreuses manifestations. «The Galleries Show» à Anvers, les jeunes galeries s'emparant du Ravenstein au Mont des Arts, «Unexpected Art Home» au Sablon, et les dizaines de vernissages ponctuant nos soirées semblaient vouloir démontrer que notre pays acquérait enfin le statut de «place to be – place to see» dans l'art de notre temps. Les Belges ne sont-ils pas connus

dans le monde entier pour être de grands collectionneurs d'art contemporain? Oui, mais... «En avril ne te découvre pas d'un fil» nous serine le dicton. Et il est vrai que la cuvée 2006 d'ArtBrussels s'est sans doute montrée plus frileuse que la précédente. «Moins d'acheteurs» se plaignent les marchands, «moins d'œuvres intéressantes» se plaignent les acheteurs. D'aucuns regrettent la décision d'écarter de la foire un grand nombre de galeries belges. Cette décision a haussé le niveau de la foire, affirment les organisateurs

(un avis partagé par de nombreux collectionneurs)... Mais elle n'a pas favorisé le nombre de visiteurs et d'acheteurs potentiels, rétorquent les critiques... Qu'à cela ne tienne, il reste un fait indubitable et caractéristique de notre pays: les collectionneurs belges aiment acheter à l'étranger, même lorsqu'il s'agit d'un artiste belge présenté par une galerie belge!

The Art Society s'est tout naturellement rapproché du Heysel à l'occasion d'ArtBrussels, en organisant à l'Atomium, le jour du vernissage de la foire, une rencontre entre deux collectionneurs aux profils totalement différents. Je vous invite à lire la retranscription de cette discussion entre Harald Falckenberg et Cédric Liénart de Jeude. Vous poursuivrez votre lecture en abordant l'épineuse question de la dation en Belgique. François Derème y développe avec pertinence les différents aspects d'un régime qui gagne à être mieux connu. S'ensuit la présentation de notre prochaine saison 2006-2007, qui s'annonce riche et enivrante. Plongez-y sans modération ni retenue... Au programme: visites de collections privées, découvertes d'ateliers d'artistes, de Van Lieshout ou de Delvoye, déplacements à Londres, aux Pays-Bas et au Luxembourg, et bien d'autres activités répertoriées pour vous dans notre agenda...

Passez d'excellentes vacances...

Séverine Delen

Collectionner, une passion partagée.

À l'occasion de l'ouverture d'ArtBrussels 2006, The Art Society a organisé son premier «collectors' panel» le 20 avril dernier. Nous avons choisi l'Atomium pour y recevoir deux collectionneurs de marque, Harald Falckenberg et Cédric Liénart de Jeude. Harald Falckenberg est originaire de Hambourg et peut s'enorgueillir de l'une des plus importantes collections au monde, qui compte aujourd'hui plus de 1.800 pièces. Cédric Liénart de Jeude est un collectionneur bruxellois dynamique et passionné, toujours à la recherche de talents nouveaux. Nous avons voulu savoir pourquoi et comment ils collectionnent, comment leur passion a débuté. Connaître le regard qu'ils portent sur le monde de l'art et sur eux-mêmes. Quelques morceaux choisis...

Natascha Van Deun: Pourquoi collectionnez-vous de l'art?

Harald Falckenberg: Pourquoi je collectionne?

Natascha: Oui.

Harald: Ça, je n'en sais rien. Et vous, savez-vous pourquoi vous vouliez travailler chez Christie's? Le savez-vous?

Personne ne sait exactement pourquoi il fait les choses. Bientôt, ce sera le 150^e anniversaire de la naissance de Freud. Si nous en étions capables, nous devrions nous coucher sur son divan et voir ce qu'il en ressort.

Par exemple, je vois un lien très étroit entre l'art et l'histoire. Parce que l'art reflète toujours des évolutions telles que l'histoire des peuples, le développement des sociétés, etc. En d'autres mots, je me considère davantage comme un historien de l'art que comme un collectionneur. Et il y a un lien également avec les émotions, mais aussi, dans une large mesure, avec la pensée.

Il existe une autre théorie sur les artistes. Une définition plus freudienne des artistes. Qui dit que le collectionneur est comme un enfant. Cela mérite peut-être une explication.

Quand un enfant grandit, sa mère prend peu à peu ses distances vis-à-vis de son enfant, de sorte que ce dernier puisse développer son égo. Mais pendant cette période difficile de mise à distance de la mère, l'enfant qui grandit met en place des compensations. Ce seront ses peluches, ses poupées, etc. Ce sont là des objets qui compensent la mère. De sorte que si vous ne grandissez pas, vous continuez à... Au fait, un enfant ne se satisfait pas d'une seule peluche. Il en veut 20, 30, une centaine... N'est-ce pas?

Vous pouvez voir le collectionneur de la même manière: il ne deviendra jamais adulte et collectionnera le plus grand nombre de peluches possibles. Et son addiction ne sera jamais satisfaite par ce seul objet. Voilà une bonne explication parmi d'autres. Si je prétends



De gauche à droite:
Séverine Delen
Cédric Liénart de Jeude
Natascha Van Deun
Harald Falckenberg
© photo Yves Ullens

ne pas être de cette sorte de collectionneur, je veux entrer dans l'histoire, car c'est peut-être un énorme mensonge. Car, comme le reconnaissait également Freud, on dit des choses sur soi, mais en vérité, on est tout autre chose. Vous voyez? Donc, je suis peut-être cet enfant, ou peut-être autre chose. Voilà ma réponse.

Natascha: Ce n'est pas difficile. En observant le public, j'ai remarqué quelques collectionneurs que je connais qui vous regardaient avec sérieux, et d'autres en souriant. C'était assez charmant.

Cette accumulation... En fait, vous bâtissez surtout un témoignage de votre propre période de vie. Et vous voulez aller de l'avant. Cédric, en ayant commencé avec les artistes des années 1980 et ayant compris ces derniers, pensez-vous que vous pouvez aller de l'avant et comprendre aussi les artistes d'aujourd'hui?

En d'autres mots, devez-vous vraiment faire un pas en arrière pour aller de l'avant?

Cédric Liénart de Jeude: Je pense qu'on ne peut pas comparer le travail d'un artiste. Sur le plan intellectuel, il est important de situer un artiste dans l'histoire, dans son temps. Mais quand j'aime un artiste, quand je décide de l'acheter, ce n'est jamais parce qu'il appartient aux années 1980, 1990 ou aux années 1960. Ce n'est pas quelque chose que j'analyse, ce n'est pas un point important pour moi.

[...]



Cédric Liénart de Jeude

Natascha: Vous parliez de mode. L'art d'aujourd'hui ferait dans la mode? L'art d'aujourd'hui serait-il à la mode?

Cédric: L'art et la mode. C'est toute une question. Mais je ne crois pas que ce soit spécifique à notre siècle ou à cette époque. À toutes les périodes de l'histoire, il y avait des artistes au «sommet» et d'autres qu'il «fallait» acheter.

Natascha: Le circuit officiel?

Cédric: Oui. Mais de nos jours, avec les nouvelles technologies de communication, on est facilement «pollué» par le marketing. Certains artistes sont de très bons vendeurs.

Et c'est là que réside toute la question. Il est très difficile de juger ce qu'est la qualité de l'art, et de savoir si cela a à voir avec la communication, la galerie, l'artiste... Si cela se sait qu'un grand collectionneur comme Harald Falckenberg achète des œuvres de tel artiste, tout le monde va soudain vouloir acheter les œuvres du même artiste.

C'est un risque. C'est un risque pour moi. Et je préfère essayer de rester à l'écart de ce genre d'information. Mais c'est impossible.

Harald: Il ne faut pas rester à l'écart. Cela dépend de ce qu'on fait. Je pense qu'il faut, au contraire, connaître ce type d'information. Mais le tout est de savoir quoi en faire. Je pense que c'est cette connaissance qu'il faut posséder.

Et surtout, à propos de mode, c'est que le consensus en art est très similaire à celui que l'on rencontre dans la mode. Dès que les défilés de mode ont eu lieu, on entend quatre semaines plus tard: «C'était une présentation remarquable» ou au contraire «C'était un spectacle désolant». Tout le monde s'accorde sur les bons défilés et un an plus tard, la mode est passée.

Et il faut tout répéter. En art, la répétition est la même. Ainsi, concernant la manière dont l'art est évalué, il existe un parallèle dans la mode. La seule différence est que la mode est plus rapide que l'art. L'art est sensiblement plus lent. Une année en mode vaut cinq ans en art. Oui, la mode dure un an.

Natascha: Mais certaines modes restent.
Harald: C'est vrai. De la même manière qu'un certain art demeure également. Ce sont les classiques.
Natascha: La mode classique reste. Donc, le facteur temps est important en art ou dans les œuvres. Non? Qu'est-ce que le facteur temps?

Harald: Comme je l'ai dit auparavant, le facteur temps était plus long en art. Aujourd'hui, il s'est accéléré et cela devient de plus en plus de la mode.

Mais vous avez parfaitement raison. Il y a une mode classique. On peut trouver une certaine mode superbe dans les années 1920, c'est indubitable. La mode des années 1920 n'est pas laide au même titre que l'art des années 1920 n'est pas laid.

Nous ne parlons que des innovations. OK. Et, dans ce sens, vous avez parfaitement raison. Le marché de l'art est comme la mode, il ressemble de plus en plus au marché de la mode. Cela ne fait aucun doute.

Natascha: C'est une affaire de globalisation, également.



Harald Falckenberg

[...]

Natascha: Aimez-vous le terme «collectionneur»?

Cédric: Je m'y fais. Mais avant, je n'étais pas un collectionneur. J'achetais des œuvres de temps en temps. Puis, au bout d'un temps, j'ai compris que je pouvais trouver ma place dans le monde de l'art. Je suis un collectionneur d'art. Je ne collectionne pas des bouteilles, des crayons. J'accumule de l'art. Je n'ai pas l'espace pour suspendre toutes les pièces que j'ai, donc je suis un collectionneur.

Harald: Je trouve que c'est une bonne définition. Si vous achetez des œuvres d'art qui n'ont pas leur place dans votre espace, vous devenez un collectionneur. C'est une bonne définition.

Mais vous vouliez dire autre chose. Je suis totalement opposé au fait d'être un «collectionneur». Et cela vaut aussi pour le fait d'être un «golfeur», un «banquier» ou que sais-je encore. Avant tout, vous êtes un être humain.

Cédric: Je suis d'accord avec Harald lorsqu'il évoque les peluches, mais j'ai aussi une autre perception de la collection. Pour moi, je crois... je ne suis pas sûr, je dois encore y réfléchir, mais pour moi, c'est une manière de rester en vie. Je rassemble des œuvres, je rassemble des émotions. C'est une collection d'émotions. Et je peux les partager avec ma famille, mes amis et beaucoup d'autres personnes. Ainsi, quand je mourrai, je pourrai donner à mes enfants, ma famille et mes amis une petite part de mes émotions, comme un artiste qui, écrivant un ou plusieurs livres, laisse une part de lui-même à la postérité. Peut-être est-ce ma manière de créer quelque chose. Je ne fais pas de l'art. Je fais une collection. Une collection d'émotions.



1

2

3

Le succès et la frustration du monde de l'art

Berlin, Brisbane, Buenos Aires, Busan, Le Caire, Dakar, Dacca, Göteborg, La Havane, Istanbul, Johannesburg, Kwangju, Liverpool, Luanda, Lyon, Montréal, Moscou, Prague, Santiago de Chile, São Paulo, Shanghai, Sharjah, Sydney, Taipei, Tijuana, Tirana, Valence, Venise, Yokohama... Cette liste (alphabétique) n'est pas exhaustive car, contrairement aux toponymes associés à ceux de stylistes, de parfums ou de boutiques, les villes qui ont accueilli une biennale sont trop nombreuses pour être toutes énumérées.

La première biennale a été organisée à Venise en 1895. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène nouveau. Mais depuis la chute du mur de Berlin, en 1989, et les changements économiques à l'échelle planétaire, les biennales d'art contemporain se sont soudain multipliées. Depuis cette date jusqu'à nos jours, on en dénombre une trentaine, dont la plupart dans des pays en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale. Ces expositions de grande envergure ont de plus en plus souvent les allures d'arènes où les discussions sur l'art contemporain vont bon train. Sur le plan de la diversité culturelle et de la pratique artistique globale, ces expositions provocatrices mettent en

exergue l'inertie des institutions traditionnelles qui, souvent, tardent à réagir ou ne réagissent pas face à la nouvelle réalité multiculturelle de l'art. Ces biennales ne sont plus de simples expositions, mais de véritables laboratoires culturels. De nos jours, il n'est donc aucune région qui se respecte, qui ne soit insensible à ce phénomène.

La globalisation du marché de l'art est un autre phénomène mondial qui s'inscrit dans le sillage de l'ouverture des marchés, mais dont on parle moins. Tout comme les biennales, les salons d'art se multiplient et se développent, non seulement dans les grands centres financiers comme Bâle, Tokyo, New York, Londres, Paris, Chicago et Francfort, mais aussi ailleurs. Et comme dans de nombreux secteurs, la croissance économique en Asie et en Amérique latine n'a fait qu'ajouter à cette globalisation du marché de l'art. Les «nouveaux» amateurs et consommateurs d'art ne sont plus en Europe ni en Amérique du Nord, mais en Asie et en Amérique latine, où l'explosion économique a donné naissance à une classe supérieure nantie et à une vaste classe moyenne. Ces nouveaux riches dépensent avant tout leur argent à des voitures haut de gamme, à des gadgets high-tech, voire à un jet privé ou à un club de foot. Mais passé le premier engouement, les goûts s'affinent et on assiste à un glissement des pôles d'intérêts. C'est ainsi que les

nouvelles classes moyennes russe, asiatique et sud-américaine achètent de plus en plus d'œuvres d'art. Les salons d'art deviennent des salons «cultes» et tendent à l'emporter sur les biennales de par leur dimension événementielle, jalonnée de débats, de prix et de podiums consacrés à de jeunes artistes et commissaires d'expositions.

Ces facteurs économiques sont de toute évidence également à l'origine de la multiplication des biennales. L'art et la culture vendent! Ils font partie intégrante de l'industrie des loisirs et de l'économie urbaine, dont ils sont un ingrédient indispensable. Ils attirent les touristes et engendrent une activité économique. Les biennales contribuent indirectement à la globalisation du capitalisme, ce qui n'est pas forcément négatif. Non seulement tout le monde connaît depuis longtemps les critiques qu'Adorno a formulées à l'encontre de l'industrie de la culture, mais en outre, il y a peu de chances que le capitalisme soit détrôné à court terme par un autre système. Dans le meilleur des cas, on peut espérer que le capitalisme se fera plus éthique et équitable. À travers leur dialogue entre local et global, les militants des biennales sensibilisent le public à ce problème. Quant aux biennales en soi, elles demeurent, en dépit de leur apport à l'économie locale, de violentes détractrices de la société de consommation. Outre leur orientation consommation, ce qui caractérise les biennales est davantage le fait qu'elles véhiculent des



4

5

6

7

8



9

10

11

12

13

idées. Elles abordent des thèmes et attirent notre attention sur le contexte complexe de l'art actuel. L'habitué des biennales rentre par conséquent chez lui avec, dans ses bagages, une multitude de notions, telles que multiculturalisme, écologie, orientalisme, colonialisme, etc. Même si elles n'atteignent pas toujours leur but, ces expositions proposent à l'art un espace discursif, une piste qui arrive à point nommé à une époque où chaque aspect de la vie est exposé, interprété, réfléchi et consommé en permanence.

Ce qui draine le public à une biennale ou à un salon d'art, c'est moins ce qui y est exposé que le côté «culte» de l'événement. Or, cette prolifération d'événements constitue également un problème. Ceux qui veulent réellement s'investir dans l'art sont frustrés par le spectacle dont ces expositions font l'objet. De plus, nous sommes frustrés du fait que nous ne pouvons pas, en tant qu'individus, appréhender ces événements dans leur totalité parce que, d'une part, nous en sommes trop éloignés, géographiquement parlant, et, d'autre part, parce qu'ils sont trop nombreux. Les biennales et les salons d'art ont pour premier point commun de trop investir dans la communication et dans le caractère événementiel de leurs expositions, de leur accorder un poids qui finit par l'emporter sur le vécu, la participation et l'aspect contemplatif. Autre point commun: ils ne nous donnent aucun mode d'emploi. Ils ne nous disent pas comment nous devons percevoir ce qu'ils présentent, comment nous pouvons décentraliser notre attention et nos perspectives, ni comment nous devons, en tant qu'individus, lire ce qu'ils apportent à l'art et à la société. Tant que les biennales et les salons d'art n'investiront pas dans ces aspects essentiels, leur prolifération ne fera qu'accroître les frustrations que provoquent ces événements.

*Barbara Vanderlinden
San Francisco, mai 2005*



14

5

1 8^e Biennale d'art contemporain de Lyon, 2005

2 9^e Biennale d'Istanbul, 2005

3 5^e Biennale de Busan, 2006

4 9^e Biennale de La Havane, 2006

5 9^e Biennale d'Istanbul, 2005

6 7^e Biennale de Dak'ART, 2006

7 Plattform Garanti, 9^e Biennale d'Istanbul, 2005

8 Pavillon italien, 51^e Biennale de Venise, 2005

9 4^e Biennale de Berlin, 2006

10 4^e Biennale de Berlin, 2006

11 9^e Biennale de La Havane, 2006

12 Denizpalas, 9^e Biennale d'Istanbul, 2005

13 6^e Biennale de Shanghai, 2006

14 9^e Biennale d'Istanbul, 2005

Une saison 2006-2007 riche en aventures...

Bien décidée à se régaler de plaisirs artistiques, l'équipe de The Art Society s'est lancée depuis quelque temps dans l'élaboration de la saison prochaine. Afin de vous faire partager notre enthousiasme, nous vous dévoilons ici le «menu 2006-2007».

La saison de The Art Society débutera au mois de **septembre** par la visite de la **Caldic Collectie** aux Pays-Bas. Cette collection d'œuvres du XX^e siècle est principalement réputée pour son magnifique parc de sculptures de plusieurs hectares à **Wassenaar**, près de La Haye. La collection, méticuleusement constituée depuis plus de 40 ans, est aujourd'hui unique de par sa taille, sa diversité et son originalité. Nous partirons également à la découverte de l'**Atelier Van Lieshout**, où nous serons accueillis par Joep Van Lieshout en personne. Créé en 1955, l'atelier est une société multidisciplinaire internationale présente dans les domaines de l'art contemporain, du design et de l'architecture. Les œuvres ne sont pas seulement imaginées par le fondateur, mais aussi par toute une équipe créative. L'atelier Van Lieshout est surtout connu pour ses grandes figures humaines dans différentes postures et sa série de sculptures d'organes humains.

Au mois d'**octobre**, nous visiterons des ateliers d'artistes belges dans la belle ville de **Gand**. Nous pensons éventuellement aux artistes suivants: Dirk Braeckman, Michael Borremans, Berlinda de Bruyckere et Wim Delvoye. **Dirk Braeckman** commence sa carrière artistique comme photographe de portraits et autoportraits. Plus tard, il choisit des sujets d'espaces abandonnés et de pièces désertes, des fragments du corps, des surfaces de bureau, des murs et des lits pour ses photos en noir et blanc. Ces détails sont agrandis et prennent la dimension d'une image figurative abstraite. Avec leurs contours non déterminés, les détails agrandis ont pour mission de refléter une image pure et essentielle, universelle et anonyme. En donnant une telle importance au détail, le minuscule est élevé vers une dimension picturale tendant à l'aura d'une icône et rendant la photo énigmatique et subliminale. Les peintures de **Michael Borremans** paraissent à première vue simples et réalistes, dans la tradition picturale «humaniste». Pourtant, derrière ces images se cache un monde étrange, confus et bizarre. Cet aspect est renforcé par la simplicité des titres que Borremans donne à ses tableaux. En accentuant l'absurdité de l'existence humaine, il dévie finalement de cette tradition humaniste. La lumière qui se dégage de ses peintures (de par la couleur crème qu'il utilise) anime le tableau d'une certaine chaleur, tout en lui conférant un aspect calme et détaché. Borremans puise son inspiration dans les photos des années 1930 et 1940, dans les films, les feuilletons et les séries télévisées plus récents. Nous visiterons aussi l'atelier d'une autre artiste connue internationalement, **Berlinda de Bruyckere**. Ses œuvres parlent d'une réflexion sur le corps où l'on voit l'influence de son éducation chrétienne et de son temps passé à la «boucherie» de ses parents. Entre fusion et contorsion, et s'inscrivant dans une tradition flamande où le corps est placé dans une brusque réalité, ses sculptures expriment une souffrance et un désir troublants et bouleversants qui ne laissent pas le spectateur indifférent. Les matériaux utilisés, tels que la cire mêlée de pigments, des couvertures, des chevelures de crin, et l'emploi d'objets quotidiens renforcent ce sentiment de réalité entremêlé de souffrance et de désir. **Wim Delvoye**, bien connu de tous, puise ses idées dans le kitsch, le populaire et le folklore. De codes visuels populaires, d'objets de masse ou d'icônes nationales, il fait de véritables œuvres d'art dans lesquelles on retrouve un certain faste puisé dans l'histoire de l'art. Il en découle une forme d'ironie dénuée de choc volontaire, alors qu'on pourrait croire que certaines de ses œuvres appellent à la provocation gratuite. Les œuvres de Delvoye transgressent les frontières entre l'art et l'artisanat, entre la science et le commerce. À confirmer!

Au mois de **novembre**, nous nous rendrons à **Londres**, où notre partenaire **Hiscox** nous emmènera dans l'univers si particulier de **Damien Hirst**.

Au mois de **décembre**, nous célébrerons la fin de l'année par un événement exceptionnel à **Bruxelles**: l'ouverture du premier Centre d'art contemporain dans notre capitale européenne. Consacré principalement aux arts plastiques, tant européens qu'internationaux, **Wiels** est situé dans le Blomme, le bâtiment d'angle des anciennes Brasseries Wielemans-Ceuppens. Sa programmation sera composée d'activités temporaires, sans collection permanente, avec au centre six expositions annuelles autour desquelles se développeront une multitude d'activités complémentaires ayant pour objectif d'attirer un public de tous horizons.

Ce monument historique, rare témoin de l'architecture industrielle moderniste à Bruxelles, fait partie d'un patrimoine de toute beauté, qui accueillera également neuf résidences d'artistes. L'exposition inaugurale **Expats/Clandestins** explorera la dualité flagrante entre expatriés et clandestins. Ce thème sera mis en œuvre par des artistes contemporains, pris dans le tourbillon de la migration.

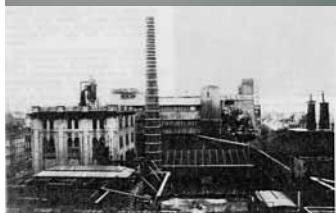
1 Abigail Lane, *You know who you are*, 2000, photographie couleur, éd.1/3, Lhoist Collection

2 Rodney Graham, *L'Arbre de Charlemagne*, Liernu, de la série 6 arbres légendaires, 1993, photographie cibachrome, Lhoist Collection

3 Michel Majerus, *Untitled*, 2000, acrylique sur toile, Nils Staerk Gallery, Copenhague

4 Façade arrière des Brasseries Wielemans - Ceuppens, 1930, Bruxelles

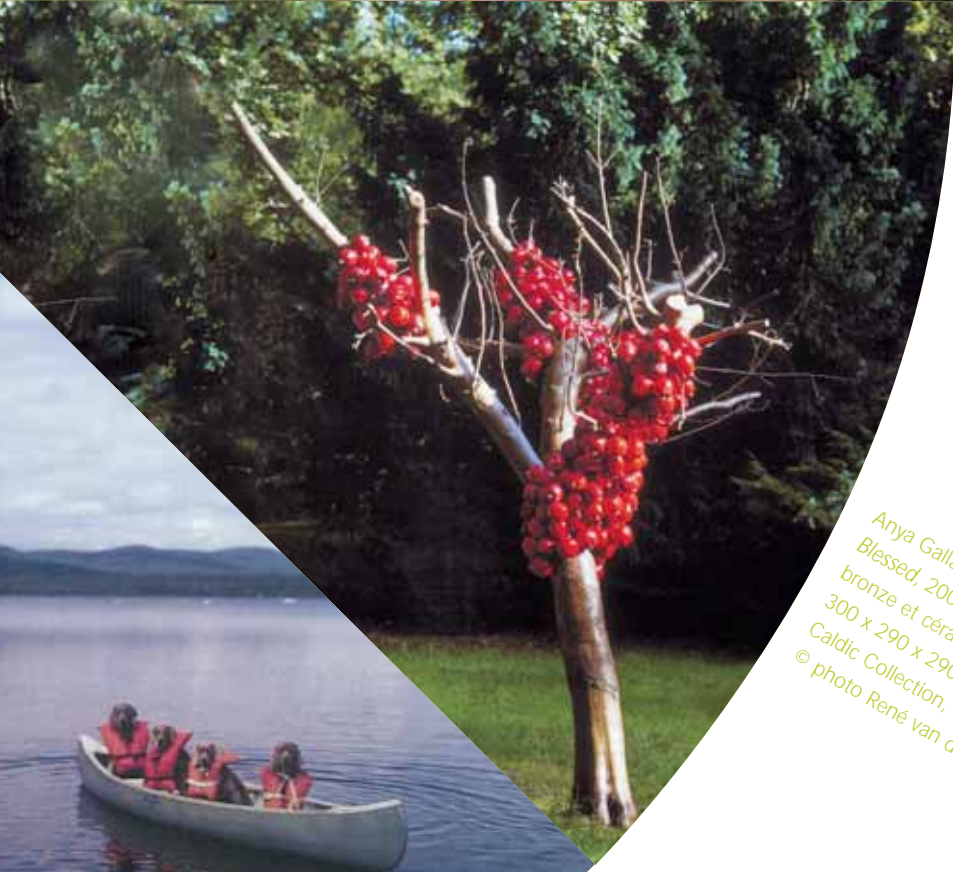
5 Anthony Gormley, *Still leaping*, 1994, acier coulé, 365 x 301 x 285 cm, Caldic collection, © photo René van der Hulst



Shinkichi Tajiri,
4 X 2, 1967, bronze,
140 x 92 x 40 cm,
Caldic collection,
© photo René van der Hulst



Façade arrière des Brasseries
Wielemans-Ceuppens,
1930, Bruxelles



Anya Gallaccio,
Blessed, 2001,
bronze et céramique,
300 x 290 x 290 cm,
Caldic Collection,
© photo René van der Hulst



William Wegman,
Prescribers (detail),
Polaroid photo, 1990,
Lhoist Collection

Nous débuterons l'année 2007 par une **conférence** qui se tiendra à **Bruxelles**. Un **critique d'art** de renommée internationale nous fera part de ses coups de cœur et nous parlera des **artistes émergents** à suivre de son pays. Loin de ne parler que du marché de l'art actuel, il nous commentera les divers facteurs qui influencent la création artistique de ce pays et des régions avoisinantes.

Au mois de **février**, nous partirons au **Luxembourg**, où nous visiterons le musée d'art contemporain Grand-Duc Jean (**Mudam**), récemment rénové. Ce musée présentera la rétrospective de l'œuvre d'un de leurs compatriotes mondialement connu, **Michel Majerus**. Né à Esch, au Luxembourg, en 1967, Majerus fut un artiste clé de la nouvelle génération de peintres. Il a vécu et travaillé à Berlin jusqu'à sa mort accidentelle en 2002. Il laisse une œuvre impressionnante qui ne se limite pas aux surfaces bidimensionnelles: il créa aussi des installations et des «sculptures-vidéo». Il puisa son inspiration dans la culture populaire des années 1990, et dans l'Art Minimal et le Pop Art. Son travail consiste en une accumulation de citations, de styles et de motifs visuels différents se référant au monde de la publicité, du design d'entreprise, de la bande dessinée et des jeux vidéo. Nous visiterons ensuite le **Casino**, où aura lieu le projet «**On/Off**». Le Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain réalise une exposition de groupe avec des artistes internationaux. «On/Off» tournera autour de l'idée de mouvement et de la lumière électrique, et exposera des artistes célèbres, comme Angela Bulloch, Jenny Holzer, John Armleder, Olafur Eliasson; certains d'entre eux présenteront une nouvelle œuvre, spécialement conçue pour le projet. L'exposition sera complétée par trois œuvres sur les trois grands ponts de la Ville de Luxembourg.

L'arrivée du printemps nous emmènera, en **mars**, à **Paris**, où nous découvrirons une **collection privée** et une exposition de **musée**.

Au cours du mois d'**avril** se tiendra la traditionnelle foire d'art contemporain **ArtBrussels** et son cortège d'événements connexes. À l'exemple de la saison dernière, nous en profiterons pour vous convier à un «**collectors' panel**» auquel nous inviterons deux ou trois grands collectionneurs. Ensuite, nous visiterons bien sûr la foire en **Preview** afin de vous permettre d'y faire le premier choix.

Au mois de **mai**, nous aurons la chance de découvrir la collection Lhoist. Le **Groupe Lhoist** d'origine belge et leader mondial en chaux et dolomie, a commencé une collection d'art contemporain en 1990, composée principalement de photographies d'artistes internationaux. Pour un groupe industriel présent dans une vingtaine de pays, il s'agit d'éveiller l'intérêt de chacun vers le monde extérieur. La collection, très internationale, est une manière d'aider le personnel à découvrir d'autres cultures. Elle contribue à un esprit d'ouverture et de créativité, base d'une culture d'entreprise dynamique. L'originalité de la collection réside dans la politique de commande. Dès le départ, la société a voulu engager une relation privilégiée avec les artistes (Sol Lewitt, Richard Long, Rodney Graham) en leur commandant des œuvres. Plus tard, la société a précisé ces commandes en demandant à des artistes comme Bernd et Hilla Becher, Roy Arden ou Josef Koudelka de réaliser des ensembles photographiques prenant pour thèmes les usines, les paysages industriels, les sites d'extraction et de transformation de la société. Les artistes qui ont participé à cette importante commande ont parcouru différents pays où les usines du Groupe sont implantées. Nous visiterons le siège social de **Limelette**, où les œuvres s'intègrent parfaitement dans le bâtiment et la nature environnante. Jusque dans les bureaux, chaque personne peut choisir l'œuvre qu'elle souhaite et en changer quand elle le désire. Ces photographies et ces sculptures contemporaines abordent des sujets aussi variés que l'identité, le genre, la culture, l'histoire ou l'environnement. Pour un monde en perpétuel mouvement, cette collection qui continue à s'agrandir se veut au cœur du monde des idées et de la création.

Le mois de **juin** fait traditionnellement place aux visites de **collections privées** en Belgique. Deux passionnés ont d'ores et déjà accepté de nous ouvrir les portes de leurs demeures privées. Nous y découvrirons deux collections différentes d'une grande beauté.

Nous vous tiendrons tout naturellement informés du détail de ces activités. Nous espérons de tout cœur que la saison prochaine sera riche en découvertes et en instants magiques. Soyez des nôtres et donnez-nous la joie de vous revoir en septembre.



Masque, Culture olmèque, jadéite bleue translucide, haut. 15,2 cm, larg. 12 cm, prof. 7,3 cm
Cerro de las Mesas, Veracruz, Mexique, préclassique moyen : 900-300 av. J.-C., Collection Janssen,
© photo Roger Asselberghs, Bruxelles.

La dation en paiement: un mécanisme difficile à mettre en œuvre...

La dation en paiement permet aux héritiers, légataires ou donataires d'utiliser des œuvres d'art pour payer tout ou partie des droits de succession. Malgré de récentes adaptations, le régime légal de la dation en paiement montre bien des difficultés lors de sa mise en œuvre. Le point par un spécialiste sur un sujet brûlant d'actualité...

Pour rappel:

- La dation en paiement est ouverte tant aux personnes physiques qu'aux personnes morales (ASBL, Fondation...).
- Ces œuvres d'art doivent soit dépendre de la succession, soit appartenir au jour du décès au défunt ou à son conjoint survivant, à ses héritiers, ou enfin aux légataires ou donataires.
- Il n'est pas requis qu'il s'agisse de droits dont l'offrant des œuvres d'art soit redevable personnellement sur sa part: tous les droits dus du chef de la succession peuvent être acquittés au moyen d'œuvres d'art.

- Seul le Ministre des Finances pourra désigner les musées ou les institutions auxquels les œuvres d'art devront être remises. Les demandeurs pourront tout ou plus soumettre un simple souhait dans leur demande. Ils ne pourront pas conditionner leur dation à une affectation particulière, dans tel ou tel musée de leur choix.

Problèmes rencontrés dans la pratique... et abondamment relayés par la presse

Quatre principaux types de problèmes sont actuellement rencontrés et, relayés par la presse, émeuvent l'opinion publique, sensible à la perte prévisible et annoncée d'œuvres d'art exceptionnelles pour la Belgique.

1. Les premiers ont trait au fait que la matière des droits de succession ayant été régionalisée², une dation entraîne un manque à gagner pour la Région concernée (celle où était domicilié le défunt) au profit de l'enrichissement du patrimoine culturel fédéral, si le Ministre décide de remettre les œuvres

d'art à un musée fédéral (Musées Royaux d'Art et d'Histoire ou Musées Royaux des Beaux-Arts, par exemple). Ces questions ont récemment fait l'objet de modifications législatives afin d'associer les Régions à la procédure d'examen, d'acceptation et d'affectation des œuvres d'art offertes en dation³.

2. Ensuite, certains candidats à la dation souhaiteraient imposer ou conditionner leur dation à une affectation particulière en faveur d'un musée localisé dans une Région différente de celle du dernier domicile du défunt⁴ ou au sein de la même Région, mais en faveur d'un musée particulier et non d'un autre⁵. Comme nous l'avons rappelé ci-dessus, ces exigences ne peuvent être rencontrées et le candidat n'aura pas la possibilité de se rétracter une fois que le Ministre aura pris sa décision d'affectation des œuvres.

3. Il s'agit, troisièmement, de problèmes pratiques: problèmes d'évaluation, de provenance, d'authenticité, de prise en charge des frais d'expertise, d'assurance, d'entretien, de garde...⁶

4. Enfin, certains collectionneurs de renom souhaiteraient préparer une dation qui serait faite par leurs héritiers. Au vu des difficultés actuellement rencontrées par d'autres qu'eux, ils se demandent comment anticiper ou préparer leur propre dossier de dation.

Pistes de réflexions et solutions proposées

1. Bien que tel ne soit pas l'objet principal de la présente réflexion, il conviendrait que le politique règle définitivement la question «communautaire» et



Philippe Wolfers, *Maleficia*, 1905, marbre rouge, ivoire et améthyste,
Collection Gillion Crowet, © photo Bruno Piazza

budgétaire de la dation. Mais comment contenter les Régions, sauf à régionaliser complètement la matière (et la procédure) de la dation: les œuvres d'art provenant d'une dation relative à la succession d'un résident d'une Région déterminée étant automatiquement et nécessairement déposées dans un musée appartenant ou situé dans cette même Région? *Quid* alors des musées fédéraux, principaux fleurons et vitrines culturelles de notre pays? Se verront-ils de ce fait privés des futures dations?

2. La possibilité pour les demandeurs d'exiger ou de conditionner leur dation au dépôt dans un musée ou un lieu de leur choix est fortement liée à la précédente question. En l'état actuel de la législation, il n'est pas possible d'y répondre. Seule une (nouvelle) modification législative pourrait répondre à cette attente⁷. Nous pourrions imaginer, de *lege ferenda*, que les candidats à la dation puissent conditionner leur dation à certaines exigences. Une procédure d'avis préalable (sorte de *ruling*) qui lierait les pouvoirs publics pour un terme déterminé pourrait également être mise en place. Ensuite, il conviendrait que les candidats puissent se rétracter lorsque les lieux et modalités de dépôt ne leur conviennent pas, et qu'ils puissent demander la révocation de la dation pour inexécution des charges et modalités qui auraient été fixées. Enfin, on pourrait imaginer qu'une personne morale indépendante soit chargée d'assurer le dépôt des œuvres dans les lieux d'exposition indiqués, et selon les modalités et conditions éventuellement fixées et arrêtées lors de l'acceptation de la dation.

3. En ce qui concerne les problèmes pratiques, ils sont actuellement réglés par la loi. Il appartient en effet à la commission spéciale de se prononcer sur la valeur des œuvres offertes en dation, de les accepter ou de les refuser selon leur intérêt artistique, mais aussi selon leur provenance ou leur origine⁸. La question de la prise en charge des frais d'expertise est également réglée par la loi⁹. Enfin, en ce qui concerne d'éventuels problèmes d'assurance, de transport, de garde et de dépôt préalables à la clôture et à l'acceptation de la dation, la loi prévoit que les risques demeurent à charge des demandeurs jusqu'à la délivrance de ces œuvres¹⁰. Peut-être ces modalités pratiques ne sont-elles pas assez connues des demandeurs? Une correcte information quant à ces différentes questions serait de nature à éviter de nombreux malentendus.

4. La question de l'anticipation d'une dation semble être plus facile à résoudre, et ce dans l'état actuel de la législation (sans nécessiter de modification législative). Comment s'y prendre? Simplement en procédant, du vivant du propriétaire des œuvres d'art, à une donation de celles-ci au profit d'une personne morale existante, à charge pour elle de payer les droits de succession¹¹ qui seront dus par les héritiers et légataires après le décès du donateur, en ayant obligatoirement (il s'agit d'une charge de la donation) recours à la procédure de dation.

Une formulation correcte de cette clause permettra sans difficulté de fermer la porte à tout risque de qualification de pacte sur succession future prohibé. Bien évidemment, l'acceptation de la dation ne peut être *a priori* garantie. Pour cette raison, il convient parallèlement et préalablement de préparer un dossier complet qui pourrait être officieusement présenté, pour avis, à la commission compétente. Cette solution permettrait de bénéficier, en outre, d'une importante économie fiscale en matière de droits de succession, par la technique dite des «legs libres de droits de succession».

La libéralité faite à cette personne morale pourrait, bien entendu, prendre la forme d'un legs, révocable à tout instant avant le décès du disposant. La libéralité entre vifs (donation) permet cependant de cumuler d'autres avantages: faible taxation ou taxation inexistante (en cas de survie du donateur trois ans après la donation), possibilité de se réserver l'usufruit, diminution de la base taxable aux droits de succession à concurrence des œuvres données, déductibilité des donations à certaines personnes morales.

Conclusion

S'il est indéniable que le régime belge de la dation est loin d'être parfait et qu'il mérite, au vu des problèmes actuellement rencontrés et relayés par la presse, d'être modifié, il est aujourd'hui possible de résoudre un grand nombre de problèmes par le biais d'une programmation successorale adaptée à l'objectif, qui serait exprimé par le propriétaire d'œuvres d'art, de voir les droits de succession de sa future succession payés au moyen de la dation d'œuvres d'art lui appartenant.

François Derème
Avocat au Barreau de Bruxelles,
Licencié en notariat et en fiscalité,
Le 5 mai 2006



Homme assis, Culture Nayarit, terre cuite, haut. 40 cm, larg. 20 cm, prof. 20 cm, Côte ouest du Mexique, préclassique récent-
Classique ancien : 300 av. J.-C. - 300 apr. J.-C., Collection Janssen, © photo Hugo Maertens, Bruges.

¹ Articles 83/3 et 83/4 du Code des droits de succession. Arrêté Royal du 26 août 2003, M.B., 10 septembre 2003.

² Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, article 3, 4°, M.B. du 17 janvier 1989, p. 850.

³ Loi-programme du 11 juillet 2005.

⁴ Voir cas de la dation «Janssen».

⁵ Voir cas de la dation «Gillion-Crowet» et, dans une moindre mesure, le cas de la dation «Delhaye».

⁶ Voir cas «Janssen», «Delhaye», etc.

⁷ À ce sujet, le régime anglais de la dation permet aux redevables de l'impôt de fixer eux-mêmes le lieu d'exposition des œuvres. Il est alors très fréquent que les collections faisant l'objet de la dation restent exposées dans le château familial (écran naturel), moyennant conclusion d'une convention avec les pouvoirs publics, garantissant l'accessibilité (même limitée) du public à ce château et à ses collections d'œuvres d'art.

⁸ Codes des droits de succession, article 83-4.

⁹ Arrêté Royal d'exécution du 26 août 2003, article 25.

¹⁰ Arrêté Royal d'exécution du 26 août 2003, article 21.

¹¹ Article 64 du Code des droits de succession.

L'agenda de The Art Society

The Art Society vous propose un programme 2006–2007 mettant toujours davantage l'accent sur les visites exclusives de lieux magiques, inaccessibles au grand public. Voici les dates exactes...

Jeudi 14 septembre 2006. Visite de la **Caldic Collectie**, aux Pays-Bas. Cette collection d'œuvres du XX^e siècle est principalement réputée pour son magnifique parc de sculptures à **Wassenaar**, près de La Haye. Nous partirons également à la découverte de l'**Atelier Van Lieshout**, où nous serons accueillis par Joep Van Lieshout lui-même.

Dimanche 22 octobre 2006. Parcours dans la ville de **Gand** de divers ateliers d'artistes belges connus au niveau international (date sous réserve).

Vendredi 17 novembre 2006. Journée à **Londres**, où notre partenaire Hiscox nous emmènera dans l'univers si particulier de **Damien Hirst** (date sous réserve).

Aux alentours du 8 décembre 2006. Inauguration du **Wiels à Bruxelles**, centre d'art contemporain au caractère européen, situé dans les anciens bâtiments des Brasseries Wielemans-Ceuppens. L'exposition inaugurale **Expats/Clandestins** explorera la dualité flagrante entre expatriés et clandestins.

Mardi 16 janvier 2007. Conférence à **Bruxelles**. Un critique d'art de renommée internationale nous fera part de ses coups de cœur et nous parlera des **artistes émergents** à suivre de son pays.

Vendredi 9 février 2007. Journée au **Luxembourg**, où nous visiterons la rétrospective de **Michel Majerus** au musée d'art contemporain Grand-Duc Jean (Mudam), récemment rénové. Nous visiterons ensuite le **Casino**, où aura lieu le projet «**On/Off**», une exposition de groupe avec des artistes internationaux (date sous réserve).

Samedi 16 mars 2007. Journée à **Paris**, où nous découvrirons une **collection privée** et une exposition de **musée** (date sous réserve).

Jeudi 19 avril 2007. Foire d'art contemporain **ArtBrussels** et ses événements connexes. À l'exemple de la saison dernière, nous en profiterons pour vous convier à un «**collectors' panel**» auquel nous inviterons deux ou trois grands collectionneurs. Ensuite, nous visiterons bien sûr la foire en **Preview**.

Mercredi 9 mai 2007. Découverte de la collection Lhoist à Limelette. Le **Groupe Lhoist**, groupe d'origine belge et leader mondial en chaux et dolomie, a commencé une collection d'art contemporain en 1990, composée principalement de photographies d'artistes internationaux.

Jeudi 31 mai 2007. Visites de **collections privées en Belgique**. Deux passionnés ont d'ores et déjà accepté de nous ouvrir les portes de leurs demeures privées. Nous y découvrirons deux collections différentes d'une grande beauté (date sous réserve).

Tout au long de la saison, The Art Society propose à ses membres des rencontres exclusives et inédites. Habituellement réservées aux membres uniquement, un nombre limité d'activités sont néanmoins accessibles à un plus large public.

Quelques biennales:

Freestate
www.free-state.be

Biennale of Sydney
www.biennaleofsydney.com

Gwangju Biennale
www.gwangju-biennale.org

Manifesta 6
www.manifesta6.org.cy

Et des foires parmi les plus importantes:

Art Basel, du 13 au 18 juin 2006
Art Forum Berlin, du 29 septembre au 4 octobre 2006



1 2 3



6 7

- 1 After Cage, *24 collections en mouvement*, 2006
- 2 Bernd et Hilla Becher, *Châteaux d'eau*, Recklinghausen, Ruhrgebiet, 1978
- 3 Cindy Sherman, *Untitled # 96*, 1981, Collection Olbricht
- 4 Bernd et Hilla Becher, *Chevalements*, Grenay, Pas-de-Calais, 1967
- 5 Jan Fabre, *Vue de l'installation*, ©Muhka, photo clinkx

Prochainement... en Belgique et alentours

du 25 juin au 10 septembre 2006, à Ostende,
sur le thème de la nouvelle génération d'artistes belges
commissionnée par Henrik Tratsaert et Lieven van den Abeele

du 8 juin au 27 août 2006, à Sydney,
sur le thème conceptuel de Zones of contact
commissionnée par le Dr Charles Merewether

du 9 août au 11 novembre 2006, à Gwangju,
sur le thème de Fever Variations
commissionnée par Kim Hong-Hee

du 23 septembre au 17 décembre 2006, à Chypre
commissionnée par Mai Abu EIDahab,
Florian Waldvogel et Anton Vidokle

www.artbasel.com
www.art-forum-berlin.com

À **Bruxelles**, le **Palais des Beaux-Arts** (www.bozar.be) présente *The Summer of Photography*, qui regroupe différents colloques, conférences, expositions et ateliers autour de la photographie (du 21 juin au 20 septembre 2006). Ce thème est repris dans les institutions culturelles à travers toute la Belgique, du **musée de la photo** à **Anvers** au **MAC's** du **Grand-Hornu**. Ce dernier (www.mac-s.be) présente les photographies industrielles en noir et blanc du très célèbre couple **Bernd et Hilla Becher** (du 3 juin au 3 septembre 2006). Un événement à ne pas manquer.

Toujours à **Bruxelles**, **La Centrale Électrique**, nouveau lieu culturel près de la place Sainte-Catherine, sera inaugurée le 22 juin par l'exposition **ZOO**, qui reprend la sélection d'œuvres d'une trentaine d'artistes internationaux. Cette exposition qui se consacre à l'animal dans l'art contemporain met en valeur les questionnements des artistes face à l'homme et à l'animal (du 23 juin au 8 octobre 2006).

À **Anvers**, au **Muhka** (www.muhka.be), l'exposition *Homo Faber* reprend les œuvres de Jan Fabre en relation avec son travail sur la viande (du 12 mai 2006 au 15 août 2006).

Le projet *After Cage* (www.aftercage.com) – 24 collections en mouvement – est une initiative commune du **Neuer Aachener Kunstverein (NAK)** d'**Aix-la-Chapelle** (www.heimat.de/nak), du **Marres** de **Maastricht** (www.marres.org), du **Z33** de Hasselt (www.z33.be) et de l'**Espace 251 Nord** de **Liège**. *After Cage* est un projet culturel qui, au sein d'une petite unité d'organisation, repère des musées et des collections, 24 en tout. Les expositions seront composées à partir de la banque de données After Cage, qui regroupe un ensemble de 480 pièces d'exposition issues de tous les lieux participant au projet. Les pièces exposées seront choisies au hasard et on retrouve ici le concept de John Cage *Rolywholyover a Circus*, conçu peu avant sa mort pour le Museum of Contemporary Arts de Los Angeles. Ce projet se veut une œuvre d'art dynamique basée sur le hasard, et ressemble aux anciens cabinets de curiosités. En même temps, 24 artistes de renommée internationale seront invités pour une intervention dans les 24 institutions sélectionnées, au hasard toujours, et dans l'Euregio (du 24 juin au mois de novembre 2006).

À **Paris**, le **Jeu de Paume, Site Concorde** (www.jeudepaume.org) présente une rétrospective de **Cindy Sherman** comprenant ses œuvres de 1975 à 2005. Depuis ses tout premiers travaux, l'artiste se sert exclusivement de la photographie comme support de mise en scène de sa propre personne pour créer des personnages qu'elle invente (du 16 mai au 3 septembre 2006). À la **Maison rouge, Fondation Antoine de Galbert** (www.lamaisonrouge.org), une des salles est consacrée au peintre gantois **Michael Borremans**, dont la virtuosité technique tant au crayon, qu'à l'aquarelle ou à la gouache interpelle au premier regard (du 8 juin au 24 septembre 2006).

À **Tilburg**, à la **Fondation De Pont** (www.depont.nl), soulignons l'exposition des œuvres sur papier de **Thomas Schütte**, où tout comme dans ses sculptures, l'artiste pose des questions sociopolitiques empreintes d'une touche d'ironie et d'un peu d'absurdité (du 20 mai au 17 septembre 2006).

À **Londres**, la **Tate Modern** (www.tate.org.uk) nous présente une exposition *Domestic Incidents* qui explore la façon dont nos intérieurs quotidiens et les objets qui nous entourent influencent les artistes d'aujourd'hui. Citons, par exemple, les sculptures de **Tony Cragg** et de **Bill Woodrow** ou les œuvres de **Mona Hatoum** et de **Louise Bourgeois** qui remettent en question le concept de la maison comme un environnement protecteur (du 10 juin au 28 août 2006).

À **Bâle**, à ne pas manquer, la double exposition au **Schaulager** (www.schaulager.org) de **Tacita Dean**, *Analogue: Films, Photographs, Drawings 1991-2006* et de **Francis Alÿs**, *The Sign Painting Project 1993- 1997: A Revision* (du 13 mai au 24 septembre 2006). La **Fondation Beyeler** (www.beyeler.com) donne une rétrospective exceptionnelle d'**Henri Matisse** (du 19 mars 2006 au 9 juillet 2006). Le **Kunstmuseum** (www.kunstmuseumbasel.ch) présente l'œuvre de ces cinq dernières années de **Daniel Richter** (du 11 juin au 24 septembre 2006).

À noter aussi, qu'à **Düsseldorf**, le **K21 Kunstmuseum** (www.kunstsammlung.de) présentera une rétrospective de **Martin Kippenberger** (du 13 mai au 20 août 2006) et une sélection d'œuvres vidéo de l'artiste polonais **Miroslaw Balka** (du 10 juin au 10 septembre 2006).



4 5



8 9 10

6 Daniel Richter, *Still*, 2002, huile et encre sur toile
© Saatchi Gallery, London

7 Bernd et Hilla Becher, *Gazomètres*, Gevelsberg, Ruhrgebiet, D 1969 / Schwelm, Ruhrgebiet, D 1966 / Wetter, Ruhrgebiet, D 1969 / Leverkusen, Rheinland, D 1969 / Gelsenkirchen, Ruhrgebiet, D 1967 / Köln, D 1970 /s.l.n.d./ / Wuppertal, Rheinland, D 1963 / Gladbeck, Ruhrgebiet, D 1970

8 Jan Fabre, *De Lente komt eraan*, 1979, Photo Mukha

9 After Cage, *24 collections en mouvement*, After Cage au Z33, 2006, photo: Kristof Vranken pour Z3.

10 Tony Cragg, *Britain Seen from the North*, 1981, media mixte, ©Tony Cragg

Rédaction:

Séverine Delen

Mélanie Berghmans

Ont collaboré à ce numéro:

Barbara Vanderlinden

François Derème

Traductions:

Hans Devisscher

Design et lay-out:

Irena Degryse

Linda Trograncic

Production:

ING Marketing Communication

Illustrations:

Matériel visuel destiné à usage promotionnel par la presse.

The Art Society s'est efforcée de remplir ses obligations envers tous les ayants droit. Les ayants droit jugeant néanmoins leurs intérêts insuffisamment défendus, sont priés de contacter The Art Society.

Éditeur responsable:

Guy de Marnix

Avenue Marnix 24

1000 Bruxelles

ART'ICLÉ

Directrice:

Séverine Delen

Collaboratrice artistique:

Mélanie Berghmans

Conseil d'administration:

Guy de Marnix

Noël Dor

Comité d'honneur:

Geert Behaegel

Lieven Declerck

Sophie Lammerant-Velge

Hélène Mairlot

Chantal Pirlot

Emmy Tob

Adresse de contact:

The Art Society

Avenue Marnix 24

1000 Bruxelles

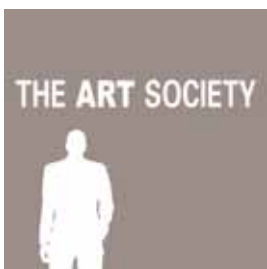
tél.: 02 547 3390

fax: 02 547 3260

www.theartsociety.be

info@theartsociety.be

The Art Society est un cercle d'amateurs et de collectionneurs d'art, une plate-forme d'échanges permettant rencontres et discussions. Elle propose à ses membres des visites d'expositions d'art moderne et contemporain, en Belgique et à l'étranger, un cycle de conférences, ainsi que l'accès privilégié à une large gamme de services: conseils en matière légale et fiscale, planning patrimonial et successoral, valorisation et expertise d'œuvres d'art, conseils en assurance. The Art Society est un partenariat d'ING Private Banking, Christie's et Hiscox.





Adhésion

Merci de renvoyer ce coupon-réponse sous pli fermé et affranchi à **The Art Society**,
à l'attention de Séverine Delen ou de Mélanie Berghmans, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles.

Demande d'adhésion

M. / Mme / M. et Mme

Nom Prénom

désire(nt) devenir membre(s) de **The Art Society**.

rue n° bte

code postal localité

tél. gsm

e-mail fax

Toute demande d'admission est soumise à approbation.

Cotisation annuelle couple 800 € single 500 €

par virement bancaire au 310-1801801-15 au nom de The Art Society

par domiciliation bancaire annuelle de mon compte

Date et signature:

Vaiable pour une période de 12 mois, la cotisation inclut tous les frais d'entrée, d'orateurs et de réception. Seuls les éventuels frais de transport sont exclus. L'adhésion à The Art Society est réservée aux particuliers, collectionneurs et amateurs d'art. Les demandeurs déclarent sur l'honneur ne pas être galeriste, marchand ou conseiller en art. Si vous souhaitez vous opposer à la transmission de vos coordonnées aux sociétés partenaires de The Art Society, veuillez cocher ici.

THE ART SOCIETY

